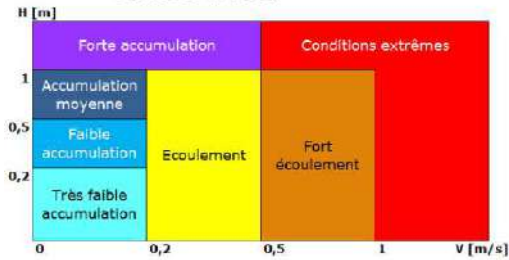


Comment a été déterminé l'aléa de référence ?

Classes d'aléa



L'aléa de référence est défini à partir de la connaissance des hauteurs d'eau et des vitesses d'écoulement lors d'un événement centennal.

Les classes d'aléa retenues sont tirées de l'expérience des crises d'inondation passées.

Les cartes d'aléas sont réalisées, pour chaque commune à l'échelle 1/5000^e et sur fond cadastral.

Les étapes importantes

- Réunions publiques d'information à Guînes et Zutkerque : les 12 et 13 novembre 2018
- Porter à connaissance des aléas en juillet 2018 : prise en compte de la nouvelle connaissance sur le risque inondation pour l'instruction des actes d'urbanisme (permis de construire, d'aménager...)
- Réunions publiques de présentation du règlement et du zonage réglementaire (1^{er} trimestre 2019)
- Enquête publique et approbation du plan prévues fin 2019

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION DES PIEDS DE COTEAUX DES WATERINGUES

LE RISQUE INONDATION



Débordement de la plaine des wateringues

Références : 91127220 Département : 02 Cours d'eau : Wateringues Ville : Subignies
Date : 27/11/2009 Heure : 13h24 X1 : D7017 Y1 : 260380 Orientation : 32°



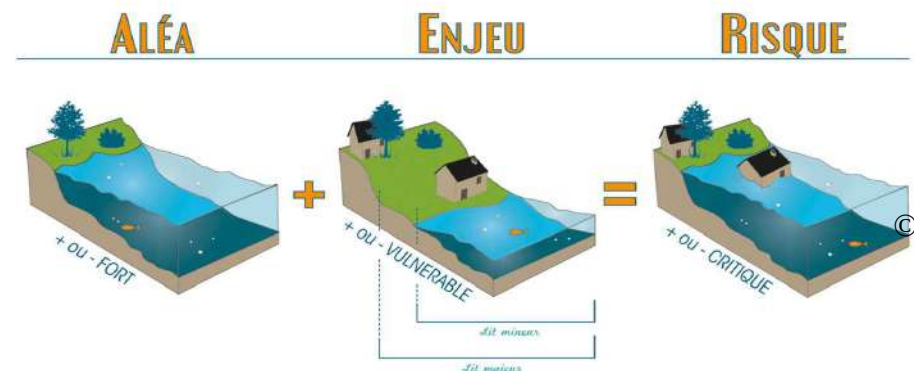
Ruissellement sur les coteaux

Différents canaux pour en savoir plus, poser des questions et faire remonter les informations

- Contact DDTM : ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr
- Site internet des services de l'État dans le Pas-de-Calais : www.pas-de-calais.gouv.fr
- Assurance : www.mrn.asso.fr

Qu'est-ce qu'un Risque ?

Le **risque** résulte de la rencontre entre un **aléa** (phénomène aléatoire naturel) et un **enjeu** (les personnes et les biens). Les phénomènes pris en compte pour le PPRI des Pieds de Coteaux des Wateringues portent sur les inondations par ruissellement et par débordement.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

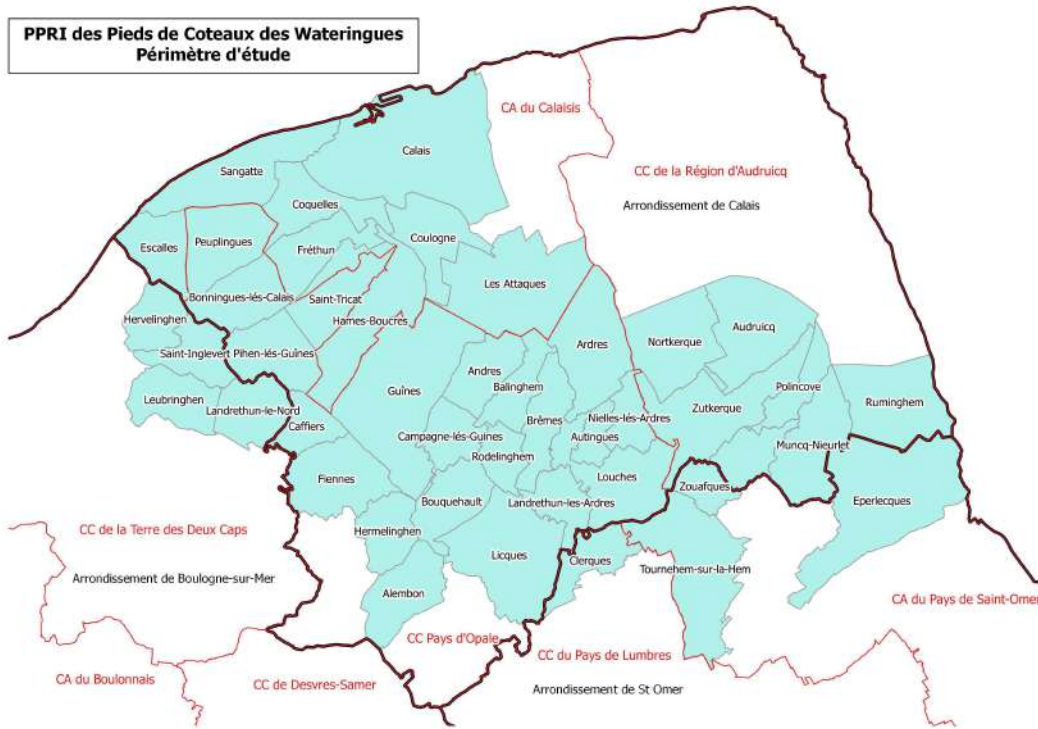
Direction Départementale des Territoires
et de la Mer du Pas-de-Calais
100 avenue Winston Churchill
CS10007 - 62022 Arras Cedex
Tél : 03 21 22 99 99
Fax : 03 21 55 01 49

PROLOG
INGENIERIE

3-5, rue de Metz - 75 010 PARIS
Tél : 04.45.23.49.77 / Fax : 01.42.46.82.03
e-mail : prolog@prolog-ingenierie.fr

Les communes concernées par le PPRI des Pieds de Coteaux des Wateringues

PPRI des Pieds de Coteaux des Wateringues
Périmètre d'étude



Quelques dates...



94,8mm d'eau tombé ce week-end
Il a plu l'équivalent d'un mois et demi en deux jours
Août 2006

Lors d'un mois d'août que l'on qualifiera de "classique", il tombe sur Calais, l'équivalent de 50 à 70 millimètres d'eau. Cela permet de mieux appréhender l'ampleur des pluies qui sont survenues entre vendredi soir et dimanche midi : 94,8 millimètres. Soit l'équivalent en deux jours d'un mois et demi de précipitation...

Une double dépression
Pire, il est tombé en vingt-quatre heures, de samedi midi à dimanche midi, 60 millimètres. Un événement qui a été localisé d'abord sur Boulogne, sur l'ensemble du week-end, il est tombé 24mm d'eau tandis que 34mm sont arrivés sur Dunkerque. Le niveau alerte orange (de niveau d'alerte sur 4) a donc été parfaitement respecté.

De côté de Metz, France, on explique ce phénomène par la présence d'une "double" précipitation. « Depuis plusieurs jours, il existe un gros centre dépressionnaire entre l'Allemagne et les Pays-Bas. Au niveau local, une autre dépression s'est creusée et a traversé tout le Pas-de-Calais. Cette dépression n'est pas très large mais très longue. Et Calais a pris la violence dans toute sa longueur, soit une bande d'une dizaine de kilomètres. Il ne s'agit pas d'une grosse précipitation orageuse » explique un technicien de Metz, France.

end n'est pas vraiment « de saison » ajoute-t-il avant de préciser : « les centres dépressionnaires sont généralement basés au nord de l'Europe ». Pour le reste de la semaine, Metz France prévoit toujours de la pluie, sans grosses averses, notamment samedi et dimanche. Avant de voir revenir le beau temps.

Cessation difficile au rami-point de Jardiéval dimanche, vers 23h00.

E.D.



Les objectifs du PPRI

1. **Interdire les constructions futures** dans les zones exposées au risque le plus fort
2. **Préserver les zones d'expansion des crues**
3. **Réduire la vulnérabilité des constructions, existantes et futures, en zone inondable**

Quelle est la portée du PPRI ?

Le PPRI vise à définir un ensemble de zones réglementées, exposées au risque d'inondation, à prendre en compte pour l'aménagement et l'urbanisme (permis de construire, usage des bâtiments en zone inondable ...). Le PPRI n'est pas un programme de travaux destiné à réduire l'ampleur des inondations. En fonction du niveau de risque sur les zones concernées, certaines constructions, ouvrages, aménagements ou exploitations sont interdites. **Le PPRI, après approbation, est une servitude d'utilité publique et s'impose à tous.**

Sur le bassin versant des pieds de coteaux des wateringues, les inondations récentes qui ont marqué le territoire sont celles de : **août 2006, décembre 2006, juin 2007, novembre 2009 et novembre 2012.**

L'aléa de référence du PPRI

L'aléa de référence correspond à un phénomène ayant une probabilité de survenance de 1 sur 100 chaque année.

	SUR L'ANNÉE PROCHAINE	SUR LES 30 PROCHAINES ANNÉES	SUR LES 100 PROCHAINES ANNÉES
ÉVÈNEMENT CENTENAL	1 possibilité sur 100	1 possibilité sur 4	2 possibilités sur 3

S'il existe un événement historique dont la période de retour est supérieure à un événement centennal, cet événement historique est retenu comme aléa de référence.

Sur le territoire, on observe 2 phénomènes caractéristiques : **le ruissellement sur les coteaux lors des orages estivaux et la saturation de la plaine des wateringues au cours des longues pluies hivernales.** L'événement de référence centennal du PPRI a été déterminé à partir de l'événement hivernal de 2009 et de l'orage estival de 2006 particulièrement intense et dévastateur.

Le scénario de référence du PPRI résulte de la fusion entre 2 types d'événements d'intensité centennal :

- une pluie hivernale avec un cumul de **136mm en 4 jours**
- une pluie intense orageuse avec un cumul de **70 mm en 4h**